

## FORMATION

# Gestion des accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP)

Maitriser les règles et les coûts associés

## Maîtriser les règles essentielles et les réactions à mettre en place

Les AT/MP sont une source de coûts importants qui peuvent être maîtrisés grâce à une gestion efficace de la prévention des risques.

Cette formation vous permettra de comprendre le cadre juridique et maîtriser les procédures, mais également de mettre en œuvre les actions de prévention des risques professionnels adaptées.



### Contenus

- Rappel des notions juridiques à connaître (obligation de sécurité, obligation d'évaluation et de prévention des risques)
- Panorama des principales actions préventives ou curatives
- Implication des différents acteurs, élaboration de la démarche et formalisation
- Mise en pratique et actions d'urgence

### Points clés de la formation :

1. Tour de table **sur les projets, attentes, problématiques de chacun**
2. Échange sur **les difficultés rencontrées, solutions trouvées, questions en suspens**



### Intervenant

Avocat du Cabinet ELSEN / implid



### Objectifs pédagogiques

- Appréhender les principes de la sécurité sociale, les procédures d'instruction, et les fondamentaux des contentieux et de la tarification
- Maîtriser la prévention en lien avec les AT/MP



### Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et opérationnelle : alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices / cas pratiques et d'activités



### Prérequis

Aucun



### Pour qui ?

DRH, RRH, DRS, RRS, Juriste en droit social ayant pour projet de maîtriser la gestion des déclarations et des procédures d'instructions des AT/MP



### Validation des acquis

QCM



### Coût par participant

Inter : 750€ / personne  
(maintenue si au moins 4 participants)  
Intra : nous contacter



### Durée

1 jour, soit 7h



### Lieu

Stage en présentiel ou distanciel



### DATES

Sur demande



### CONTACT

formation-implid@implid.com

**Délais d'accès :** Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation possible sous 60 jours maximum.



Nos supports sont **conçus afin d'être accessibles** à tous. Merci de **nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique** aux personnes en situation de handicap.